

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 12 janvier 2026 à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
 - 4.1 rapport du maire**
 - 4.2 État des revenus et dépenses**
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC**
 - question d'ordre général;
 - durée maximale: 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
 - 7.1 comptes du mois;
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
 - 8.1 demande de prix - Mandat d'entretien du système de réfrigération à l'aréna Rosaire-Tremblay de Rivière-au-Renard
- 9. SERVICES MUNICIPAUX**
 - 9.1 Protection contre les incendies**
 - 9.2 Urbanisme, aménagement et environnement**

9.3 Loisirs et culture

9.4 Travaux publics

- 9.4.1 demande de prix - Acquisition d'un déshumidificateur - Salle d'interprétation des pêches de Rivière-au-Renard
- 9.4.2 demande de prix - Acquisition de bois pour la passerelle de la plage Haldimand
- 9.4.3 paiement de factures - Les Entreprises G.A Parent Inc.
- 9.4.4 paiement de facture - Synerglaice Canada Inc.

9.5 Services administratifs

9.6 Services juridiques et greffe

- 9.6.1 demande de dérogation mineure - Madame Justine Montpetit pour la compagnie Canadian Tire
- 9.6.2 demande de dérogation mineure - Monsieur Kevin Franks, pour la compagnie 4305825 Canada Inc.
- 9.6.3 paiement Assurances Beneva – Assurance véhicules - Fin de contrat - 2024-2025 - Primes excédentaires

9.7 Direction générale

- 9.7.1 offre de service professionnel - Rédaction d'un devis combiné incluant les sections de devis plomb - Manoir Le Boutillier
- 9.7.2 demande d'exécution de travaux à Telus - Lien routier
- 9.7.3 modification de la résolution 23-06-063 – Acquisition d'immeubles - Lien routier – Lot 6 567 216, cadastre du Québec
- 9.7.4 acquisition de servitude –Lot 6 567 215, cadastre du Québec - Implantation d'une ligne d'alimentation électrique – Lien routier

9.7.5 entente de réalisation de travaux majeurs entre la Ville de Gaspé et Hydro-Québec – Lien routier

9.7.6 convention réseaux de distribution aériens / Promoteur entre Hydro-Québec, Telus et la Ville de Gaspé

9.7.7 demande de prolongement de réseau aérien – Promoteur – Lien routier

9.8 Ressources humaines

9.8.1 embauche au poste de remplacement temporaire d'adjointe de direction

9.9 Ingénierie

9.9.1 avenant no 1 - Étude hydraulique - Promenade Jacques-Cartier

9.9.2 paiement de facture - Contrôle qualitatif - Réfection des terrains de tennis de Gaspé

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

10.1 décrétant l'imposition des taxes foncières générales, de répartition générale et de répartition locale, pour l'année 2026

10.2 remplaçant le règlement 1537-24 et créant un nouveau règlement pour imposer de nouveaux tarifs pour la collecte des déchets, l'entretien du lieu d'enfouissement technique, la gestion intégrée des déchets, la collecte des matières recyclables, le transport de ces matières et leur traitement au centre de tri de Grande-Rivière, la collecte des matières organiques, le transport de ces matières et leur traitement au site de compostage de Chandler

10.3 remplaçant le règlement 1538-24 et ses amendements et créant un nouveau règlement pour imposer de nouveaux tarifs pour les services d'aqueduc et d'égout et pour l'assainissement des eaux

10.4 imposant une tarification pour le service de collecte, de transport et de traitement des boues de fosses septiques et remplaçant le règlement 1539-24

10.5 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 1 pour une somme

de 5 000 \$ en 2026

- 10.6 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 2 pour une somme de 17 000 \$ en 2026
- 10.7 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 3 pour une somme de 15 000 \$ en 2026
- 10.8 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 4 pour une somme de 8 000 \$ en 2026
- 10.9 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 5 pour une somme de 20 000 \$ en 2026
- 10.10 créant une réserve financière au profit du quartier numéro 6 pour une somme de 18 000 \$ en 2026
- 10.11 créant une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la municipalité pour une somme de 90 000 \$ en 2026

11. AVIS DE MOTION

12. RAPPORT DES COMITÉS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

Élodie Mercier,
Greffière adjointe